

Editorial

Voici notre 60e !

Le parcours que nous avons emprunté en négociant prudemment les virages nous a permis de progresser vers le but que nous nous sommes fixé. Nous restons focus sur l'objectif que nous nous sommes assigné : celui d'aller au front pour rapporter les infos en prenant soin de les recouper avant parution. Exercice pas toujours aisé mais nécessaire, voire obligatoire, au nom de la crédibilité. Nous en sommes à notre 60e numéro ! Nous avons pris le pari d'être présent, envers et contre tout et tenir les délais de parution. Nous nous y accrochons. Mais, ce que nous n'allons pas faire maintenant, c'est satisfaire une demande devenue pressante: celle de vous offrir E-Journal Kinshasa en version papier, donc une publication physique tout en gardant celle en ligne à laquelle beaucoup ont commencé à s'habituer.

A cause de quelques aléas inhérents à la confection de ce format, mais aussi parce que notre branche commerciale occupée à étudier à fond ce segment, exigence couplée aux observations de notre partenaire sur l'espace Schengen car de ce côté-là, nous nous sommes également ouverts. Septembre, mois de la rentrée, nous paraît propice pour cela. D'autre part, la somme d'appréciations élogieuses qui nous parviennent sonnent en écho comme une force motrice qui nous pousse à aller de l'avant. Tous les avis et considérations autour de notre production encouragent les efforts que la petite équipe déploie, tant bien que mal, pour maintenir le cap. Tout cela, à l'évidence, met du vent dans nos voiles pour faire justement le contraire du bateau naviguant dans les eaux troubles. Dans notre progression, beaucoup trouvent merveilleux que nous ayons entrepris de regarder dans le rétroviseur pour exhumer quelquefois des fossiles enfouis dans les méandres de souvenirs. Parce que le passé, en quelque sorte, nous est resté présent. Pour le besoin de l'histoire bien évidemment ! Si déjà un bon nombre de notre lectorat trouve son compte. Donc... Et c'est tant mieux ! Il est permis, pour nous, de croire que nous ne filons nullement du mauvais côté et encore moins avons emprunté le moins bon chemin. Loin s'en faut ! Nous tendons constamment l'oreille pour faire notre devoir : vous satisfaire... Parce que, ceci est devenu comme un principe de vie, le tango, comme la rumba, se danse à deux : vous et nous ! Nous existons par vous interposé...

Bona MASANU

E-Journal KINSHASA

Hebdomadaire d'informations générales, des programmes TV, Radio et Publicité
6^{ème} année - Série B - n°0030 du mercredi 12 août 2020

Fondateur : EALE IKABE - Directeur de la publication : BONA MASANU

Tel. et whatsapp: +243840748000 - e-mail: ealeikabe@yahoo.fr - Facebook: EJournal Kinshasa - youtube : télétempslibre@gmail.com (disponible fin janvier 2020) - www.e-journal.info

Equateur' Elles chez Kengo



Rentrée politique du président du PDF

Mes gens

Pecho Drigo Matomisa, cambiste de la première heure : 38 ans de métier de change des devises



Marché de change

A nouveau à 2000 FC le dollar !



Enlèvement à bord de "ketch" refait surface



Regard sur le passé

Saïo Mokili et Pepe Nvukani : le roi et le prince

In memoriam

Il y a 13 ans disparaissait Madilu System



CIMKO
CIMENTERIE KONGO
TO TONGA CONGO

100%
CONGOLAIS
Fabriqué en R.D.C.

CIMKO
XTRA
50kg

CIMKO
MULTI USAGE
50kg

NYUMBA YA ARIBA SA

Le ciment c'est CIMKO.

Equateur'Elles chez Kengo

Une délégation d'Equateur'Elles conduite par la nouvelle présidente Louise Engulu et composée de la présidente honoraire Pierrete Gene, de la vice présidente Patience Barandenge, de la trésorière Beatrice Anekonzapa et de la chargée adjointe des relations publiques Melissa Lingosa a été reçue jeudi 6 août par le président honoraire du Senat, monsieur Leon Kengo wa Dondo. Au menu des discussions: les activités de l'association mais également le nouveau livre du patriarche: La passion de l'état. Les échanges ont été fructueux et très



conviviaux. A retenir le mot du président : quand on s'engage dans les associations, il faut vraiment aimer ce que l'on fait..



Après la levée de l'état d'urgence sanitaire

A l'heure de la réouverture des frontières et des églises

Comme partout ailleurs, la population kinoise attendait fiévreusement la levée de mesures prises suite à l'état d'urgence sanitaire interdisant les prières mieux le regroupement de plus de 20 personnes et la

des activités seront accompagnées des mesures édictées par les autorités de la République. C'est dans cette optique que la RVA s'est engagée d'une campagne pour le respect des mesures barrières. Quant à la réouverture des églises,

si les églises évolueront en conformité avec les mesures coercitives pour éviter la propagation de la Covid-19. Bien plus, sans être devin, on devra s'attendre à des annonces du genre : "huile d'onction anti-Covid, vaccin divin..." et bien sûr rien de gratuit

sanitaire, avec une reprise des activités en trois temps. A partir du 15 août, les églises et lieux des cultes vont rouvrir ainsi que la reprise des mouvements migratoires inter-provinciaux et la réouverture des ports, aéroports et frontières".



Dans les heures qui suivent, on retrouvera l'ambiance des lieux de culte...

fermeture de frontières terrestre, maritime et aérienne suite à la Covid 19. C'est fait ! Ces mesures d'après le chronogramme du président de la République connaîtront leur épilogue le 15 août courant. Pour ce faire, côté églises, on se prépare pour la reprise des activités en mettant les bouchées doubles en vue de rattraper le temps perdu. Pareil pour les sociétés de transport aérien et des propriétaires de bateaux et baleinières qui ont vu leurs unités mobilisées durant toute cette difficile période de l'état d'urgence. Il est évident que la réouverture des frontières et la reprise

on constate dans le chef de Kinois le non-respect des décisions prises par

sans tout cela ! On n'est pas sorti de l'auberge...

Le président de la

A la même date du 15 août, le même élan est pris les discothèques, les stades et les espaces de spectacles. Dans son adresse à la nation, le président Tshisekedi avait annoncé "à partir de ce 22 juillet la reprise des activités commerciales, magasins, banques, restaurants, cafés, bars, entreprises", ainsi que "la reprise des rassemblements, réunions et célébrations, des transports en commun". La reprise des écoles et des universités



... et des discothèques de Kinshasa

le gouverneur de la ville de Kinshasa notamment le port de masques. On en est à se demander

République, Félix Tshisekedi, avait officialisé le 21 juillet dernier la levée de l'état d'urgence

s'est effectuée lundi 3 août comme préalablement annoncée.

Alerte/SOS**L'enlèvement à bord des taxis «Ketch» refait surface avec un nouveau modus operandi**

Après les arrestations en cascade l'année dernière des bandits opérant au sein de taxis communément appelés « Ketch », une nouvelle génération de ces criminels post Covid-19 a refait surface. Ils sont, pour la plupart jeunes, et ciblent systématiquement des comptes MPSA ou demandent des rations aux proches de leurs victimes.

Jeunes et inoffensifs

Ils paraissent élégants avec des jolis smartphones format android en mains. Cette nouvelle race des bandits opérant à bord des véhicules simulés en transport en commun sous la forme du taxi de la capitale kinoise, savent attirer.

Leur modus operandi rassure les futures proies. Une fois à bord, la victime souvent femme sera mise à l'aise grâce à une musique chrétienne jouant à fond, au visage enjoué du chauffeur et de deux autres pseudos clients.

Fanny a vécu le cauchemar

Le cas de Fanny K. qui a été enlevée la nuit



du dimanche 2 août, vers 20 h en sortant d'une réunion familiale, depuis la commune de Bandalungwa en se dirigeant vers sa résidence à Kintambo, en est une parfaite illustration.

Une fois à bord, Fanny va vivre le cauchemar. Assise derrière à l'extrême gauche, afin d'éviter d'être placée à l'intérieur, car il y avait déjà un pseudo client côté chauffeur et un autre dans sa partie droite, la belle dame est tombée dans un traquenard sans le savoir.

Quand le taxi arrive sur l'avenue Inga au niveau de l'école Bokolo, les glaces du véhicule seront

rapidement remontées, les portières bloquées, le pseudo client à sa droite va pointer un couteau sur son cou, tandis que celui assis devant elle, à gauche du chauffeur va pointer une paire de ciseaux sur son front.

La victime sera bandée, son sac fouillé, sa perruque arrachée. Après plusieurs tentatives infructueuses d'allumer ses deux téléphones qui lui seront, d'ailleurs par la suite, ravis, elle va être éjectée sur le Boulevard Lumumba 3e rue, à Limete.

Nouvelles méthodes D'autres cas similaires ont été rapportés au cours de cette semaine. Ces

bourreaux enroulent des scotchs « autocollants » autour du visage de leurs victimes et ciblent leurs comptes mobiles (MPSA, Airtel Money...).

Après le dépouillement, les bandits appellent les proches des victimes pour une demande de ration qui doit être transférée dans leurs comptes Money avant tout relâchement.

Les autorités policières doivent redoubler de vigilance afin de démanteler cette nouvelle génération des bandits. Ces garnements sèment déjà malheur et désolation dans la ville.

B.M.

MBOTÉ SOURIEZ

Disponible sur www.mbote-souriez.com Téléchargement gratuit

Notre temps, autres mœurs

Danger public : les wewas comme une horde des hors-la-loi !

L'affaire a commencé à créer des remous dans l'opinion tant et si bien qu'elle suscite des interrogations à la ronde. Pourquoi nous a-t-on imposé les wewas (conducteurs des taxis-motos) comme on refile une patate chaude ? L'autorité urbaine semble ne pas prendre la mesure du danger qui s'enfle chaque jour que Dieu fait. A force de tirer sur la corde à la fin elle finit par se casser. Un wewa en situation difficile, par solidarité de corps, c'est une meute d'autres wewas qui vous envahit. Et n'hésitent nullement à passer à l'acte pour une réaction punitive aidés en cela par d'autres venant immédiatement à la rescousse : par un passé récent, un ou plusieurs véhicules en ont fait les frais. Simplement incendiés ! Où allons-nous à cette allure ? Il n'y a que des questions, pas de réponses : ce silence assourdissant de l'autorité urbaine inquiète plus d'un. Quand chacun fait ses règles, tout se dérègle... Des faits sommaires décrits nous sont administrés comme une piqure de rappel pour révéler que nous sommes en face d'une horde de gangsters qui sont en mesure de déclencher un soulèvement de la population. Laquelle a déjà visiblement exprimé son ras-le-bol au regard des agissements de ces compatriotes qui pensent évoluer hors les normes de citoyenneté

en foulant aux pieds les règles élémentaires de bienséance et de vie en société. Ils se font justice



Une horde de motocyclistes prêts à tout

dès qu'un des leurs est en difficulté... On a assisté beatement, au fil du temps, à la montée du phénomène "shegués" (enfants de la rue ou de personne), comme pour se révolter par rapport à leur situation. Et comme ils se sont rendus compte que leur horizon est obstrué, parce qu'abandonnés à eux-mêmes, ils s'en prennent à la société qu'ils disent être responsable de leurs déboires. Un jour, on a appris que le ministre des Transports aurait pris une mesure pour pouvoir finalement les faire immatriculer, afin de les identifier et mettre bon ordre dans cette activité. Face à une certaine résistance de leur part, il semble avoir baissé pavillon. Ainsi vogue la galère !

Véritable gangrène

Dernièrement, on a assisté à une vague de réactions négatives de la part d'une horde de ces motocyclistes décidés à en découdre avec

notamment la police qui leur a barré la route pour une descente annoncée au Palais du peuple. Ils

crient, à hue et à dia, à veulent les entendre qu'ils appartiennent à la "famille présidentielle" (sic) donc pouvant agir comme bon leur semble. S'ils

identification pour les retrouver au cas où...

A l'origine, ils se cantonnaient sur les entrées principales de quartiers non desservis par des taxis qui généralement opèrent sur les grands axes routiers. Dans l'objectif de ramener ceux qui le désiraient vers leurs domiciles sur des ruelles très souvent tortueuses. Généralement la gent féminine et bien d'autres au-delà ont commencé à les entraîner hors du périmètre qu'ils avaient choisi pour essaimer sur toute la ville comme des abeilles jusque dans les coins les plus reculés de la cité. Des plaintes de leurs agissements se font de



Un bus incendié par les wewas

soutiennent l'action du chef de l'État, c'est un droit légitime, mais outrepasser les normes pour imposer, envers et contre tout, leur desiderata est une digression que le bon sens réprouve. Comme ces impitoyables gangs de rue, ils sèment la terreur au nez et à la barbe de l'autorité la défiant ouvertement, comme un bras d'honneur. Ils sont dépourvus de permis de conduire et aucune

plus en plus pressantes que l'autorité de la ville (la police mise à contribution) en concertation avec celle ayant le transport dans ses attributions devrait y penser avant que la situation ne devienne incontrôlable. A tout prendre, c'est une véritable gangrène qui s'enfle dangereusement et dont il faut se débarrasser au plus vite !

Bona MASANU

Chronique littéraire du Prof Yoka Lye Mudaba

« Covid-19, le franc congolais vers un déconfinement hors-inflation ? »

Confidences du chauffeur du ministre

Ah ! Avant-hier et hier, dans mon quartier en-bas-d'en-bas, réjouissances instantanées et éruptives ! Suspense et questions sur cette fête insolite : était-ce la prolongation des fêtes du déconfinement Covid-19 ? Était-ce la fête musulmane du mouton, la Tabaski ? Était-ce le 1^{er} août, fête consacrée aux parents et aux ancêtres ? Non, les jeunes gens se réjouissaient de la « chute providentielle » ("litomba", en lingala) du franc congolais face au dollar... Pour les jeunes en effervescence, la calculatrice magique des ancêtres dans l'au-delà, aurait apporté un démenti cinglant, en ce 1^{er} août consacré, à tous les pronostics micro et macro-économiques.

En attendant, c'était le carnaval. Et les ambassadeurs de notre quartier d'en-bas-en-bas d'entonner en chœur le fameux « tube » des années AFDL, l'hymne



au « franc congolais, mosolo ya lokumu, solo elembo ya ekolo solo » (« franc congolais, monnaie souveraine, vrai symbole du vrai Congo »).

Du coup, pris dans le vertige de l'ambiance, je me suis surpris moi-même en train de fredonner cette chanson-fétiche anti-récession, anti-rigueur,

et anti-ventre-affamé... J'ai aussitôt couru au bar-nganda du quartier, déjà plein à craquer ; hélas, et la « Kinoise », c'est-à-dire la bière en super vogue à Kinshasa ; et l'autre... « Kinoise », c'est-à-dire la londonienne en superforme anatomique grâce sans doute au déconfinement, toutes

s'y consumaient avec une modération insolite : en vérité, l'une et l'autre « Kinoise » n'avaient pas baissé leur tarif, bien au contraire ! Conséquence : je n'ai consommé qu'une demie-« Kinoise » en bouteille ; et je n'ai négocié qu'une demie-minute de conversation platonique avec l'autre... « Kinoise » en chair et en os.

Resté sur ma soif (sans jeu de mot !), j'ai quitté le bar-nganda la queue entre les pattes (sans jeu de mots !).

Juste à ce moment-là, mon patron le ministre des Affaires stratégiques et tactiques (à prononcer avec respect...) m'a appelé pour m'annoncer, d'après ses propres mots, « la bonne nouvelle de la résilience spectaculaire et inédite du franc congolais face au dollar »... Je n'ai pas osé évoquer avec lui, et surtout pas au téléphone, mon ...impuissance (sans jeu de mot !) face aux « Kinois » chères...

Yoka Lye Mudaba

Suivez chaque jour à 6h⁰⁰, 7h⁰⁰ et 19h⁰⁰
sur  Radio FM 100.0 MHz,
la radio la plus écoutée de Mbandaka et ses environs



Marché de change**A nouveau à 2000 FC le dollar !**

Une somme de 2000 francs congolais pour un dollar, la population subit de plein fouet la crise financière en RDC. On a jubilé dans de nombreux coins de la capitale lorsque 1 dollar se négociait à un peu plus bas de son niveau actuel : jusqu'à 1500 avant de faire une remontada en moins d'une semaine. La population a dû déchanter. Les taux ont disparu des tableaux noirs auxquels on nous a habitués. Un communiqué de l'institution monétaire du pays mettait en garde les cambistes sui dictent la conduite à tenir en cette matière. Le franc congolais, déjà historiquement déprécié, a encore perdu en quelques jours 20% de sa valeur face au dollar, la devise la plus utilisée dans le pays.

Avec le coronavirus, c'est désormais la crise monétaire qui s'invite en RD Congo. Le franc congolais a perdu en quelques semaines 20% de sa valeur face au "roi" dollar. Alors que le taux de change était stabilisé à la mi-juillet autour de 1600 francs pour un dollar, la devise nationale a brusquement dévié. Il faut désormais 2000 francs pour obtenir un dollar.

Inflation record

Avec l'épidémie du coronavirus, l'activité économique ici aussi a été mise à l'arrêt, et elle tarde à repartir. Les prix ont explosé, l'inflation est officiellement annoncée à 21%, mais elle est sans doute supérieure. Dans



la région du Kivu, selon le Kivu Security Tracker (KST), les prix de certains produits alimentaires à Goma ont bondi de 50% (huile d'arachide) à 88% (sel), et ce dès la fermeture des frontières à la fin mars.

Les modestes économies des particuliers ont fondu. Autre conséquence de la fermeture des frontières, l'argent de la diaspora ne rentre plus dans le pays, appauvrissant un peu plus une population qui vit avec en moyenne 1,5 dollar par jour. Face à l'effondrement de ses recettes fiscales, le pouvoir central a puisé dans ses réserves de devises. "Elles sont passées de 1,2 milliard de dollars en mars, à 850 millions de dollars en juillet, aggravant la surchauffe", explique l'AFP.

La loi du marché

Et désormais le billet vert se fait rare. Le directeur de la Banque centrale du Congo, Jean-Louis Kayembe, ne peut que reconnaître son impuissance. "Nous ne sommes pas dans un régime de change fixe, où la parité est fixée par l'autorité monétaire, la Banque centrale. Nous sommes dans un régime

d'échange flottant, c'est-à-dire que le taux de change est déterminé par les forces du marché, selon la loi de l'offre et de la demande", a-t-il déclaré sur Radio Okapi. Et la rue dicte sa loi, faisant flamber le cours du billet vert. Certains le voient même dépasser bientôt les 2600 francs pour un dollar. Or dans le pays, en raison de la défiance historique vis à vis de la monnaie locale, érodée par l'inflation

depuis sa création en 1998, 85% des transactions s'effectuent en dollars. De fait, le dollar est devenu la monnaie nationale. Sauf que les salaires sont versés en francs congolais.

Un dollar roi

Ainsi, "les fonctionnaires, payés en monnaie locale, ont perdu plus d'un quart de leur pouvoir d'achat à cause de l'inflation", explique l'AFP.

Face à cela, le gouvernement demande aux Congolais de ne pas céder à la panique, et en appelle à la solidarité nationale. En clair, remettre en circulation du dollar, ce qu'il a d'ailleurs fait en empruntant sur les marchés financiers.

Une compilation de Bona MASANU

BANQUE CENTRALE DU CONGO



LE GOUVERNEUR

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque Centrale du Congo porte à la connaissance du public que conformément aux dispositions réglementaires de l'Instruction Administrative n°007, modification n° 2, du 6 septembre 2017, seuls les Bureaux de Change et Cambistes manuels personnes physiques agréés sont habilités à effectuer les opérations de change manuel en République Démocratique du Congo.

A cet effet, l'Institut d'Emission rappelle que les Bureaux de Change et les Cambistes manuels personnes physiques sont tenus d'afficher leurs cours de change exclusivement à l'intérieur de leurs locaux.

Aussi, la Banque Centrale du Congo souligne-t-elle que les personnes physiques ou morales non agréées pour effectuer le change manuel ne peuvent, en aucun cas, s'adonner à l'affichage des cours de change acheteur et vendeur.

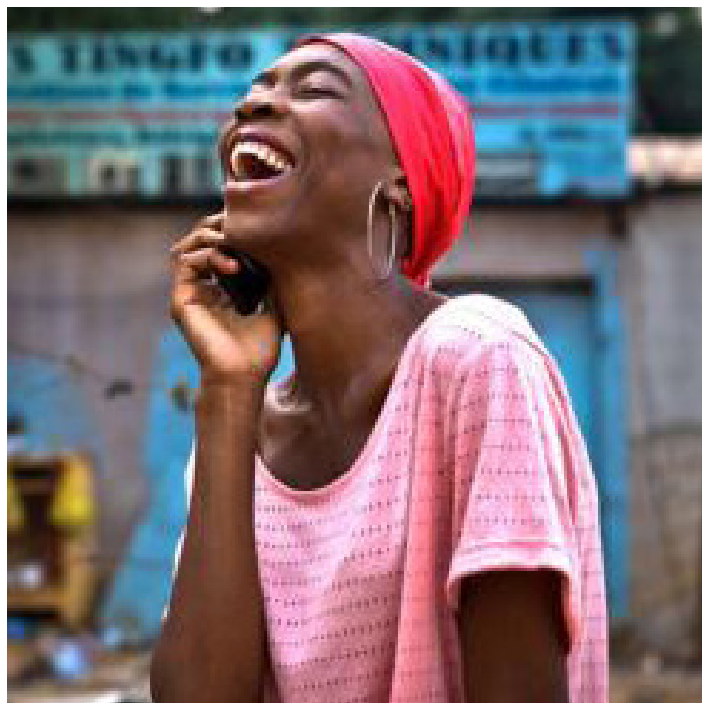
En conséquence, elle invite les Autorités politico-administratives, de la Police Nationale Congolaise et Judiciaires à prendre toutes les dispositions qui s'imposent pour mettre fin à cette pratique illégale qui favorise la spéculation sur le cours de la monnaie nationale, avec un impact nuisible sur la stabilité du cadre macro-économique.

Fait à Kinshasa, le 04 AOUT 2020

Une solution imparable contre les voleurs de téléphones mobiles

Le ministère des Postes, télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication (PT&NTIC) va lancer officiellement, le 24 septembre prochain, le système CEIR (Registre central d'identification des équipements) appelé en République démocratique du Congo « RAM » (Registre des appareils mobiles) ayant pour objectif principal de lutter contre le vol et la contrefaçon des téléphones cellulaires, rapporte un communiqué dudit ministère.

Le système (RAM) reconnaîtra non seulement les appareils contrefaits et non-conformes mais aussi bloquera leur accès au réseau pendant un temps, assure le ministère des PT&NTIC qui soutient même que la déconnexion de ces appareils profitera à tous les utilisateurs, en vue d'améliorer la qualité du réseau. Bien plus, le RAM apporte, selon ses initiateurs, «une réponse efficace» à la problématique des



vols d'appareils car les victimes de vol d'appareils mobiles pourront solliciter le blocage de leur appareil mobile volé. «En plus de protéger l'intégrité des données stockées sur l'appareil et empêcher toute utilisation ultérieure, un tel dispositif comporte un effet dissuasif des voleurs potentiels et il est impératif pour l'Etat de mettre fin à ce fléau», estime le ministère des PT&NTIC. « Nous sommes heureux de mettre en place le RAM.

Cette base de données nous permettra de limiter le marché des appareils mobiles contrefaits, combattre le vol d'appareils mobiles et améliorer la qualité du réseau de téléphonie mobile en bloquant les appareils non conformes aux normes internationales », s'était réjoui le ministre des PT&NTIC, Augustin Kibassa Maliba, en juin dernier dans la perspective de la mise en place de cette technologie en RDC. Il est à noter que ce

système est à titre onéreux et va influencer sur le coût d'utilisation de la téléphonie cellulaire. En effet, tout utilisateur d'un téléphone mobile devra payer, via son opérateur téléphonique, une taxe de 1 USD pour les appareils mobiles 2G ou 7 USD pour les appareils mobiles 3G, 4G et plus, pour leur certification par l'ARPTC à travers un enregistrement dans le registre central de la base des données RAM. Ce, conformément au décret n°012/15 du 20 février 2012 fixant les modalités de calcul et les taux des revenus des prestations de l'Autorité de régulation de la Poste et des Télécommunications (ARPTC). C'est ce décret, signé par le Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, et le ministre des Postes, Télécommunications et nouvelles technologies de l'information et de la communication qui institue une nouvelle taxe en faveur de l'ARPTC portant sur la « certification des appareils mobiles » en RD-Congo.

Source : Financial Afrik

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Eviter de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous toussiez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Aménagement du territoire/Infrastructures

La construction de la Corniche de Kinshasa à la Baie de Ngaliema bientôt finalisée

C'est au cours de la 43^e réunion du Conseil des ministres présidée par le chef de l'État, le vendredi dernier, que le ministre des Affaires foncières a informé le Conseil du projet d'érection d'une corniche à Kinshasa, qui sera située dans quatre zones allant de la commune de Gombe à celle de Ngaliema appelée « Baie de Ngaliema ».

Selon le compte-rendu de la réunion du vendredi dernier, ce projet avait déjà été adopté par le gouvernement précédent. Au regard de différents problèmes qui restaient à résoudre pour sa concrétisation, une commission ad hoc d'experts a été mise en place. « Complété par le ministre de l'Urbanisme et Habitat ainsi que celui de l'Aménagement du territoire, celui des Affaires foncières a sollicité l'accord du Conseil des ministres à

l'effet de matérialisation de ce projet. Il a indiqué, par ailleurs, que son financement était assuré. Après débats, le Conseil des ministres l'a autorisé à le finaliser, déjà adopté par le précédent gouvernement», indique le compte-rendu du Conseil des ministres. Quant aux occupants de ce site, appelé communément Baie de Ngaliema, ils seront indemnisés avant

que le chef de l'État ne pose la pierre, signe du lancement des travaux de construction. « La commission a formulé des propositions, notamment celle de l'indemnisation des occupants actuels et celle de la mise sur pied d'un chronogramme des opérations à mener, depuis la remise officielle du rapport final de la commission, jusqu'à la pose de la première pierre

par le président de la République », apprend-on. Il sied de rappeler que ce vaste projet immobilier offrira des infrastructures modernes à la ville de Kinshasa ; un site touristique de premier plan ; un rayonnement de la ville et de la RDC mais aussi la résorption du déficit de logements à Kinshasa et la création d'emplois.

B.M.



Conseils pratiques

Port du masque



Le masque est censé être utilisé pendant une durée limitée. Si vous le portez longtemps :

1. L'oxygène dans le sang diminue.
2. L'oxygène du cerveau diminue.
3. Vous commencez à vous sentir faible.
4. Peut entraîner la mort.

En conséquence :

* Retirez-le lorsque vous êtes seul. Je vois beaucoup de gens dans leur voiture qui portent toujours le

masque facial. Ignorance ou analphabétisme ?

* Ne l'utilisez pas à la maison.

* Utilisez-le uniquement dans un endroit surpeuplé et en contact étroit avec une ou plusieurs personnes.

* Réduisez son utilisation tout en vous isolant la plupart du temps.

* Restez en sécurité !!! *

Ne gardez pas ces informations pour vous, partagez-les à toute votre famille et à vos amis.



Didier
MUMENGI

Déclarer la guerre contre la faim -Militariser l'agriculture (suite)

- améliorer la viabilité et la compétitivité de tous les types d'agriculture, et promouvoir les technologies agricoles innovantes et la gestion durable des forêts;
- promouvoir l'organisation de la chaîne de production agro-alimentaire industrielle (recherche, usines de conservation et de conditionnement, etc.), le bien-être des animaux et la gestion des risques dans l'agriculture;
- restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes liés à l'agriculture et à la foresterie;
- promouvoir l'inclusion sociale, la réduction de la pauvreté et le développement économique dans les zones rurales civiles.

La mission du « District Agro-industriel Militaire » est d'accompagner de manière concrète la mutation économique aussi bien des territoires ruraux civils que des VAM. Il tient compte de leur diversité et veille à adapter les outils à la situation particulière de chaque territoire et de chaque VAM. Chaque DAIM est armé d'une « Directive relative au développement des VAM et des territoires ruraux civils. Cette « Directive » renferme les possibilités d'intervention de la « Force Agricole Militaire » sur quatre axes stratégiques:

1. l'amélioration de la productivité des secteurs agricole et forestier ;
2. l'amélioration de la gestion des espaces ruraux civils et des VAM;
3. la diversification de l'économie rurale et la qualité de vie en milieu rural et au niveau de chaque VAM;
4. la mise en œuvre de stratégies de développement agro-pastoral des territoires ruraux.

L'objectif est la mise en mouvement d'une politique

de cohésion agricole, économique, sociale et territoriale, qui améliore la compétitivité de tous les villages, de tous les territoires ainsi que de tous les VAM, à travers les différentes grandes priorités ci-contre :

- L'économie de la connaissance agro-pastorale et de la mécanisation des activités agricoles ;

- L'amélioration des conditions d'accès aux services et aux équipements modernes en milieu rural (logements convenables, éducation, emplois, santé, services énergétiques abordables, desserte en téléphonie mobile et en Internet haut-débit, etc.)

- Le renforcement des capacités professionnelles des populations rurales afin qu'elles puissent prendre en charge les actions en faveur de leur propre développement;

- Le soutien aux activités civiles génératrices de revenu dans les secteurs de la production, de la transformation et de la commercialisation des biens alimentaires;

- L'accroissement des productions végétale, pastorale et halieutique par l'introduction de variétés améliorées adaptées et l'approvisionnement en intrants ;

- La sécurisation des productions par la maîtrise de l'eau, la gestion de la fertilité des sols, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles;

- L'amélioration du système de séchage et stockage des céréales en particulier mais surtout de tous les biens alimentaires ;

- La facilitation de l'accès des populations rurales aux services et produits financiers adaptés à leurs

besoins ;

- L'amélioration de la maîtrise technique des productions, de la gestion économique et de l'accès à l'innovation ;

- Le renforcement des capacités de production et de valorisation des produits des exploitations agro-pastorales familiales ou communautaires...

Le Général de Brigade, commandant du DAIM, devra être un Ingénieur Agronome. C'est-à-dire : un Développeur agricole.

Une Plate-forme d'Incubateurs Militaires Agro-Alimentaires

La plate-forme est un plateau d'intégration dans la profession agricole et dans le réseau agropastoral local. Sa mission : intégrer l'aspirant agriculteur militaire ou civil dans une spécialité agricole donnée, à travers les structures de l'Incubateur du « DAIM ».

Il s'agit, pour l'Incubateur militaire, en définissant un parcours d'apprentissage, d'accompagner le soldat couvé ou le civil en apprentissage agro-pastoral militaire, à l'acquisition des compétences par le vécu de cette expérience, et ainsi, de le guider progressivement vers l'entrepreneuriat paramilitaire agro-pastoral.

Le porteur de projet agricole, soldat ou civil couvé à la hussarde, reçoit une formation dans plusieurs domaines à savoir : maraîchage, arboriculture, grande culture (arachides, riz, maïs...), aviculture, embouche, production laitière, apiculture, pisciculture, action agricole collective, maniement des engins agricoles, gestion financière d'une exploitation agricole, etc.

L'Incubateur comprendra trois volets : une terre-école, un service de maillage entre agriculteurs

en activité et aspirants agriculteurs, ainsi qu'un service d'accompagnement global de projets agricoles. Il offrira aux aspirants et aux producteurs agricoles une assistance technique sur le terrain ainsi que de l'encadrement paramilitaire, ce qui les aidera à consolider leurs compétences et leurs aptitudes en agriculture militaire. La terre-école proposera aux intéressés la location de parcelles de culture et d'équipements ainsi que l'accès à une serre.

Les futurs entrepreneurs agricoles paramilitaires pourront bénéficier d'un accompagnement technique, d'un suivi au champ, d'un appui dans l'élaboration de leur plan d'affaires et d'un encadrement par un comité d'experts du DAIM afin de mener leur projet à terme.

Le Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise Agricole Paramilitaire (CAPEAP) Le CAPEAP est un outil de croisement d'itinéraires : celui de l'agriculteur civil qui sollicite l'appui des structures militaires agricoles et celui du militaire qui ambitionne l'entrepreneuriat agricole autonome. Ils forment tous le corps des réservistes de la « Force Agricole Militaire ».

Le CAPEAP permet de contractualiser l'entrée du futur réserviste - porteur de projet- dans l'incubation du DAIM. C'est un contrat par lequel la structure d'incubation s'engage à fournir au bénéficiaire un programme d'actions en mettant à disposition un appui pédagogique, des moyens logistiques, des conseils personnalisés et la formation paramilitaire. L'incubation comprendra généralement un appui à :

- La clarification du projet (finalités, composantes...)

Suite en page 11



Suite de la page 10

et la réalisation d'étude économique prévisionnelle, demande de financement ou d'accès à la surface à exploiter, demande de crédit-équipement, etc. ;

- La définition des besoins de formation et d'acquisition de compétences complémentaires ;

- L'insertion des porteurs de projet dans leur environnement professionnel par la mise en relation avec un réseau de professionnels notamment par le recours au tutorat d'agriculteurs militaires et l'accès à divers ressources de la « Force Agricole Militaire » (données techniques et commerciales, débouchés, annonces de foncier...). A ce titre, chaque DAIM devra développer un réseau de paysans-ressources pour apporter systématiquement un soutien aux porteurs de projet (sur le plan technique, choix des équipements, de la terre, etc.), mais aussi une bibliothèque participative en libre accès regroupant des ouvrages sur l'agriculture. L'incubation peut aussi privilégier une dynamique collective (groupe de travail ou formation rassemblant plusieurs porteurs de projet) jusqu'à parfois même favoriser l'entrepreneuriat collectif, l'entraide ou toutes autres formes d'agriculture paramilitaire de groupe.

L'Etat-Major de la « Force Agricole Militaire »

Dirigé par un général, qui portera le titre de commandant de force, assisté d'un chef d'état-major et de trois sous-chefs d'état-major, l'Etat-Major de la « Force Agricole Militaire » sera subdivisé en Cinq unités spécialisées, chacune gérée par un officier supérieur ou général, à savoir :

1. L'Unité des Etudes et

de Planification Agricole Stratégique (UEPA) ;

2. L'Unité des Statistiques Agricoles et de l'Information sur les Produits Agricoles Congolais (USAIPAC) ;

3. L'Unité de Recherche Agronomique Militaire (URAM) ;

4. L'Unité de l'Agro-Industrialisation et de la Sécurité Alimentaire Nationale (UAISAN) ;

5. L'Unité du Génie Agricole Militaire (UGAM). Cette unité aura en son sein un « Corps d'ingénieurs militaires d'infrastructures et de machines agricoles (CIMIMA).

6. Le domaine d'application du CIMIMA sera très vaste. Il comprendra notamment :

- le gros œuvre agricole en général, quel que soit le type de construction ou d'aménagement des infrastructures agricoles (infrastructures d'élevage, aménagement et gestion des points d'eau, installation de l'hydraulique villageoise et pastorale, création d'opportunités locales d'énergie solaire, éolienne ou hydraulique ou mix-énergie, etc.). Ce domaine recouvre deux catégories distinctes : le dimensionnement d'une structure nouvelle, et la réhabilitation d'une structure existante, appelé aussi conservation d'ouvrages existants (expertise et/ou projet d'intervention) ;

- les constructions industrielles : usines, entrepôts, réservoirs, etc. ;

- les infrastructures de transport : routes, voies ferrées, ouvrages d'art, canaux, ports, tunnels, ponceaux pour la mobilité rurale, etc. ;

- les constructions hydrauliques : barrages, digues, jetées, etc. ;

- Réglementation des boisements, c'est-à-dire des semis, plantations et replantations d'essences

forestières pour une meilleure répartition des terres entre l'agriculture, la forêt, les habitations, les espaces de loisirs et la préservation des milieux naturels et des paysages remarquables ;

- Construction des micro-infrastructures socio-économiques communautaires (marchés, magasins de stockage, centres de santé, etc.) ;

- Mise en valeur des terres incultes ou sous-exploitées et gestion stratégique des ressources naturelles.

L'Etat-Major de la « Force Agricole Militaire » va élaborer et gérer le « Programme de Sécurité Alimentaire Nationale », déclinés en divers programmes et projets ci-après :

Programme Militaire de Développement des Racines et Tubercules

Programme Militaire d'amélioration des performances des exploitations agropastorales

Programme Militaire de Rénovation et de Développement de la

Formation professionnelle dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Elevage

Programme Militaire de Développement de la

filière bovine par l'aide à la génétique, la transplantation embryonnaire et l'engraissement.

Objectif: améliorer la qualité génétique des animaux, des produits issus de l'élevage, pérenniser les productions, notamment par l'augmentation de leur valeur ajoutée.

Projet Militaire d'Appui au Développement des Filières Vivrières Congolaises

Programme Militaire d'Essor de l'élevage ovin par l'augmentation du cheptel de souche et son amélioration génétique.

Objectif : améliorer la qualité

génétique des élevages, augmenter et pérenniser les troupeaux ovins.

Programme Militaire de Développement de la Filière Maïs

Programme Militaire de Développement de la Filière Banane Plantain

Programme Militaire d'Appui au Développement des Filières Champignons et Insectes Comestibles

Programme Militaire de Développement de la pêche et d'exploitation industrielle des ressources halieutiques

Programme Militaire de Maîtrise Optimale du Système de Stockage Céréalière

Programme Militaire de relance de la Riziculture congolaise

Programme Militaire de Relance de la Filière Arbre fruitier et du développement de l'industrie nationale du jus de fruit.

Programme Militaire de Développement de la Filière Légumineuse à Graines

Programme Militaire de Relance des Filières Cacao - Café - Coton

Programme Militaire de Développement des Palmeraies Villageoises

Programme Militaire de Vulgarisation et de Recherche Agricole

Projet Militaire de Relance des Filières Pomme de terre et Haricot du Congo

Programme Militaire de Développement des Plantations Villageoises d'Hévéa

Programme Militaire de Maîtrise Semencière Nationale

Programme Militaire de Diffusion des Informations Phytosanitaires sur la Protection Intégrée des Cultures

Programme Militaire de Fourniture des Engrais, etc.

(A suivre)

Rentrée politique

Christophe Tshimanga : j'avais refusé le poste du ministre des Mines en 2003 à cause de mon idéal politique

Le président du Parti démocrate fédéraliste (PDF), Christophe Tshimanga, s'est entretenu lors de sa rentrée politique avec les femmes cadres de sa formation politique le samedi 8 août 2020 dans la salle du Centre Bondeko de la commune de Limete à laquelle quelques cadres du parti ont également pris part. Après un long séjour à l'étranger, Christophe Tsimanga a initié ces moments en vue d'échanger sur le fonctionnement et la redynamisation des activités du parti dans l'objectif de participer aux prochaines échéances électorales et sur les questions brûlantes d'actualité.

Après l'adoption du compte-rendu de la réunion du 19 juillet, le président du PDF est revenu sur l'idéologie du parti, l'humanisme communautaire dont le point focal est l'épanouissement du peuple au lieu des intérêts individuels et égoïstes caractérisant certains hommes politiques congolais.

« La politique, c'est la gestion de la cité et cela se passe par les élections mais pas n'importe lesquelles : libres et

démocratiques. C'est pourquoi notre parti n'a pas participé aux élections de 2018, qui ont fait l'objet de plusieurs contestations», a-t-il dit.

"Faire la politique, c'est être à l'écoute du peuple et apporter des solutions à ses problèmes et non une occasion de s'enrichir", a-t-il martelé. "Un homme politique doit poursuivre un idéal et être au service de ses concitoyens et non le contraire", a renchéri Christophe Tsimanga. Pour étayer ses propos, le président du PDF a évoqué les pourparlers de Sun City auxquels il a participé. "Nous étions 15 candidats vice-président de la République pour le compte de l'opposition non armée et après notre audition par la plénière, nous sommes restés cinq, Kamanda wa Kamanda, Mokolo wa Mpombo, Zahidi Ngoma, Nzuzi wa Mbombo et moi. Pour nous départager, on nous a reçus par le comité de sage chez le vieux Boboliko. Ce comité a jugé que tous les candidats s'équivalaient et il a fait son rapport à la plénière. Mokolo et Kamanda ont désisté et nous sommes restés trois candidats Nzuzi wa Mbombo, Zahidi Ngoma et moi. Parmi les critères d'éligibilité, il y avait le



Christophe Tshimanga, président du PDF s'adressant aux adhérents de son parti

critère d'honorabilité au pouvoir, Christophe Tshimanga fustige la politique spectacle qu'on offre à répétition aux Congolais. Il dit ne pas comprendre la marche organisée par le FCC pour contester "la hausse du dollar, l'insécurité à l'est du pays alors qu'ils sont majoritaires au gouvernement, le Premier ministre, les ministres de la Défense et des Finances sont aussi de leur camp". La meilleure manière de faire pour lui est de les changer au lieu de se livrer au spectacle devant les médias. Pour faire connaître la position du parti face aux enjeux de l'heure, le président du PDF a promis de faire une déclaration politique dans les jours à venir. Il a saisi l'occasion pour remettre des cartes du parti aux nouveaux membres. Cet acte, selon lui, est assimilable au baptême chez les chrétiens. Il a exhorté les adhérents à plus d'engagement et de dynamisme pour le triomphe des idéaux du parti. Face aux crises récurrentes de la coalition

critère d'honorabilité au pouvoir, Christophe Tshimanga fustige la politique spectacle qu'on offre à répétition aux Congolais. Il dit ne pas comprendre la marche organisée par le FCC pour contester "la hausse du dollar, l'insécurité à l'est du pays alors qu'ils sont majoritaires au gouvernement, le Premier ministre, les ministres de la Défense et des Finances sont aussi de leur camp". La meilleure manière de faire pour lui est de les changer au lieu de se livrer au spectacle devant les médias.

Pour faire connaître la position du parti face aux enjeux de l'heure, le président du PDF a promis de faire une déclaration politique dans les jours à venir. Il a saisi l'occasion pour remettre des cartes du parti aux nouveaux membres. Cet acte, selon lui, est assimilable au baptême chez les chrétiens. Il a exhorté les adhérents à plus d'engagement et de dynamisme pour le triomphe des idéaux du parti.

Herman Bangi Bayo



Les femmes du PDF ont pris part à la rencontre de Limete

Municipalité

Le développement et l'assainissement de la commune de Bandalungwa en point de mire

Une rencontre a regroupé autour du bourgmestre Baillon Thierry Gaibene des acteurs impliqués dans le développement de Bandalungwa mardi à la salle Bob Fal auxquels s'est joint le président de l'Assemblée provinciale Gode Mpyoi, un élu de la commune qui est au fait des problèmes de cette municipalité. Il a été question, pour le premier responsable de cette circonscription administrative, d'établir le bilan des actions engagées et tracer les perspectives d'avenir. Il s'est agi pour l'autorité communale de dégager des pistes de solutions en relevant la nécessité d'une participation active de l'ensemble des forces vives de sa collectivité relevant la possibilité accordée aux communautés d'assurer leur propre développement. Le bourgmestre de Bandalungwa a indiqué que le développement local se traduit par la mobilisation des acteurs

Tout développement, a indiqué Baillon Thierry Gaibene, implique l'accroissement des ressources financières propres étant entendu que la décentralisation



n'est pas encore effective dans la gestion des municipalités. Il a mis en avant le fait que la principale ressource étant humaine, il est convenu, a-t-il reconnu, de la mettre en priorité afin de produire et d'évoluer dans la direction souhaitée.

Il a été fait état d'un budget participatif dégageant un montant de 96 219 863,16 francs congolais (FC) pour couvrir les projets retenus

l'ordre de 486 659 947,54 en recettes propres.

Au nombre des priorités figurent l'assainissement de l'environnement, la gestion (collecte et évacuation) des ordures

ménagères pour les acheminer vers les décharges de transit, accès aux services sociaux de base, avec la construction de grands collecteurs d'eau aux quartiers Lubudi et Bisengo. En plus d'autres projets d'investissement qui prennent en compte la réhabilitation intégrale du complexe Cosbaki avec l'appui des partenaires, l'aménagement total de l'espace communal pour lesquels une somme de 96 219 863 (soit 57 023 \$) devra être mobilisée.

Il sied de noter que la crise sanitaire due au Covid-19 a cassé l'élan pris sur les travaux entamés sur les travaux initiés par le bourgmestre sur le volet assainissement en vue de relever défi de l'opération "Kin bopeto". Néanmoins la mise en place de la Brigade d'assainissement poursuit sa lancée avec une équipe de 25 cantonniers pris en charge

par la municipalité. Dans la foulée, les travaux ci-après ont été effectués : la réhabilitation totale du bâtiment communal achevée entièrement (électrification, bureaux et salle de réunions), drainage de grand collecteur (quartiers Bisengo et Adoula), évacuation des épaves de véhicules abandonnés sur les artères publiques. Un souci : la toiture de la maison communale a été emportée par une forte tempête dont la réhabilitation nécessite une mobilisation d'un montant d'environ 3 700 \$. Invervenant pour la circonstance, le président de l'Assemblée provinciale Gode Mpyoi, a indiqué qu'il s'impliquera personnellement pour sa restauration ainsi qu'en ce qui concerne la reprise des travaux du stade municipal annoncée incessamment. De même pour ce qui est de la modernisation du centre culturel Moto na moto abongisa pour en faire un espace culturel adapté aux normes actuelles (cybercafé, bibliothèque), avec la construction d'un nouveau marché de type moderne... L'assistance a soulevé d'autres questions d'intérêt public qui ont nécessité des réponses appropriées de la part du bourgmestre lequel s'est prêté à cet exercice en vue d'éclairer la lanterne des participants à cette rencontre qui s'est déroulée dans une atmosphère conviviale.



locaux autour des projets communautaires, socio-économiques et culturels.

pour 2020, alors que celui de la commune en recettes propres étant de

Rencontre avec Khaiti...**"Que les Congolais chaussent le made in RDC..."**

De plus en plus on assiste à une montée en puissance de créateurs congolais, notamment Khaiti, un bottier dont les produits sont prisés par une clientèle variée mais qui souffre du manque de financement pour accroître ses activités.

- Pouvez-vous vous présenter pour nos lecteurs ?

Merci pour la visite dans nos ateliers et je suis le responsable de la cordonnerie Kait Mode, située dans la commune de Lingwala.

- Comment êtes-vous arrivé dans ce métier ?

J'ai appris seul tout en étant petit par réparer mes propres chaussures et avec le temps, j'ai commencé à réparer celle des autres personnes. Pour ainsi dire, je suis né avec ce métier.

- Avez-vous bénéficié d'autres formations supplémentaires ?

Pas formellement mais j'ai appris en consultant des catalogues et en menant

des recherches, ensuite j'reproduisais les modèles de ces chaussures.



- Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Nous avons besoin de jeunes apprentis pour nous aider dans les travaux. En plus de cela nous n'avons pas des matériaux de fabrication de chaussures et des équipements sur place. Nous nous employons de faire avec ce qui nous trouvons sur place. Le cuir que nous utilisons vient de l'étranger aussi et sur place nous n'avons pas des matériels de tannage. Notre souci est de perfectionner ce que nous faisons déjà pour que nos produits se rivaliser avec ce qui nous vient de l'étranger.

- Avec ce manque, comment se rivaliser avec ce qui se fabrique

à l'étranger ?

Nous nous efforçons d'améliorer la qualité

de nos produits et nous donnons la garantie d'une année à tous nos clients. Durant cette période, nous réparons gratuitement les chaussures de nos



clients.

- Quel genre de clients qui achètent vos produits ?

Nous recevons les gens de toutes les catégories : médecins, militaires, pasteurs, politiciens, les sapeurs, etc. Parmi les sapeurs en vue à Kinshasa, je peux citer Koko Lingwala.

Notre challenge est de concurrencer les Européens et que les Congolais chaussent le made in RDC. Les Chinois portent les chaussures fabriquées en Chine et pareil pour les Turcs, les Français, etc.

- Avez-vous déjà bénéficié de financement pour accroître vos activités ?

Pas encore mais on se prépare pour monter un dossier bien ficelé pour ensuite solliciter le financement.

- Visiblement vous êtes plein d'ambitions...

Notre objectif est de former des jeunes dans ce métier et j'invite tous les Congolais à faire confiance aux créateurs locaux et à les encourager en consommant nos produits.

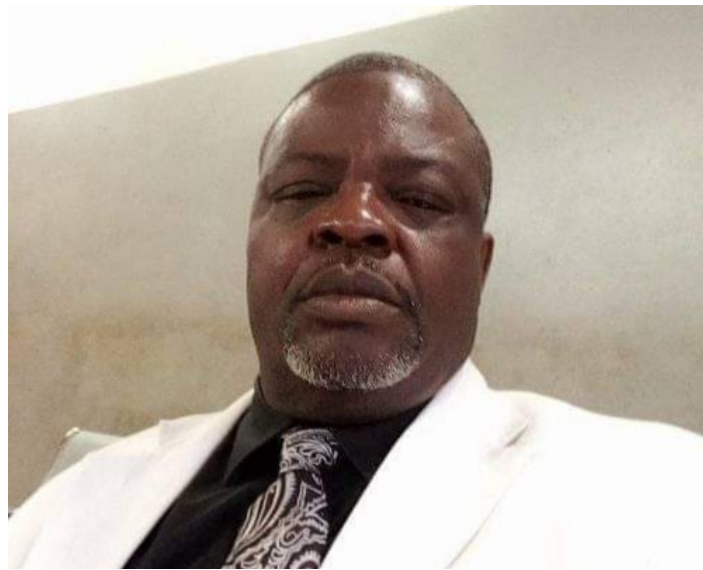
Propos recueillis par Herman Bangi Bayo



Pecho Drigo Matomisa, cambiste de la première heure : 38 ans de métier de change des devises

Depuis que je le connais, des années durant (plus de trois décennies), il ne fait que ça : opérant dans le secteur de change des devises au lieu-dit Le Château. Au cours de ces 30 dernières années, l'activité a pris de l'ampleur devenant incontournable dans les transactions financières individuelles ou de groupes (entreprises). Pecho Drigo Matomisa est un cambiste de première heure, une activité où on brasse des sommes importantes afin d'en dégager un bénéfice. Au départ, le marché était étrié comportant bien des risques et aujourd'hui il s'est ouvert à un grand nombre.

Etdanschaqueprofession, les connaissances amassées débouchent sur l'expérience qu'on acquiert à force de persévérance. L'homme



Pecho Drigo Matomisa, 38 ans de métier de cambiste

a 60 ans à ce jour, on comprend aisément qu'il a tout gagné dans cet exercice. Avec lui, nous avons en commun l'amour du groupe musical Viva la Musica et bien au-delà, en plus d'un attachement à la personne de Reddy Amissi, devenu un véritable frère, avec toute la charge affective que comporte ce vocable.

Jeune kinois issu du quartier Yolo, Pecho que j'appelle la "solution"

en jouant au football dans l'équipe des cambistes qu'il finira par intégrer le groupe, initié par un certain Vieux Emma, alors qu'il n'a que 22 ans. Et depuis 38 ans, il y baigne (comme un poisson dans l'eau) dit sans contredit être heureux d'avoir tout gagné ce père de 8 enfants dont 4 avec celle avec qui il vient de régulariser l'union. Ses enfants (8 au total) sont pour lui sa plus grande richesse dont le plus sombre souvenir demeure le décès à l'accouchement de sa première compagne. Fervent chrétien, croyant



Le jour où Pecho Drigo Matomisa a officialisé son union avec son épouse



Regard vers l'avenir, Pecho Drigo Matomisa a encore beaucoup à donner pour sa famille et ses proches

(maintenant et tout de suite) grâce à l'efficacité dans son travail. Quels que soient vos besoin, il a sous son escarcelle plus d'une réponse en forme résultat positif à chaque type de problème, car possédant un réseau relationnel (carnet d'adresses) très fourni.

Pour la petite histoire, c'est

et pratiquant catholique, Pecho ne s'attache pas aux biens matériels, car il l'a bien compris depuis qu'il a perdu ses nombreux parents et amis, ainsi que l'enseigne la Bible (le livre de tous les livres) que tout est vanité de vanités (l'existence est éphémère, tout y passe)...

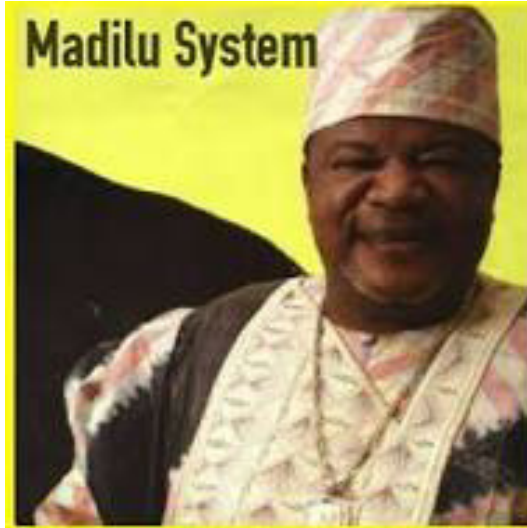
Il y a 13 ans disparaissait, à 57 ans, Madilu System

Celui que tout le monde appelait Madilu System, de son vrai nom Jean De Dieu Bialu Makiese (alias Madilu System), est né le 28 mai 1950 à Kisantu et mort le 11 août 2007 à Kinshasa. Devenu dans la foulée, "Madilu Multi System", "Grand Ninja" ou "Le Grand Pharaon", débute dans la musique en 1970 comme chanteur au sein de l'orchestre Bamboula de Papa Noël Nedule. Plus tard, il monte, avec Yosha et Pindu, le groupe Bakuba Mayopi. En 1975, Madilu System décide de voler de ses propres ailes en fondant le groupe Pamba Pamba. Fort de ses diverses expériences, il rejoint l'Afrisa International de Tabu Ley Rochereau, où il reste quelques mois seulement. Abandonné à l'aéroport de Ndjili alors que le Seigneur Ley et les autres composantes de l'orchestre prenaient l'avion pour l'étranger, il intègre ensuite le TP OK Jazz de Franco, s'illustrant avec ses interprétations en duo avec Franco à l'image de Non, Mamou (son premier succès) ou encore Mario (écrit en 1985 par ce dernier), puis avec Boma ngai, na boma yo to bomana et Dati Pétrole, composé par

Simaro Lutumba. Après le décès de Franco survenu le 12 octobre

invité personnel du couple présidentiel gabonais, il séjournera au Gabon.

nez. Madilu System décède le samedi 11 août 2007,



1989, Madilu System quitte le TP OK Jazz pour une carrière solo avec son propre groupe, TP Multi System, basé à Kinshasa. En 1994, il se distingue avec l'album Sans commentaire, son titre phare, Ya Jean, devient un énorme hit.

En 2005, Madilu System

Puis, quelque temps, il reviendra à Libreville où au concert d'une production il a été évacué vers la clinique El Rapha, propriété d'Édith Lucie Bongo (défunte fille de Sassou Nguesso), pour des soins intensifs que nécessitait son état de santé, car il saignait du

à 7 h du matin aux Cliniques universitaires de Kinshasa, à la suite de longues maladies (diabète, hypertension). Il avait 57 ans.

Sa femme, Biya, réside dans la commune de Moissy-Cramayel en France.

B.M.

Mesures de protection contre le Coronavirus (Covid-19)

- Si vous ne vous sentez pas bien, restez à la maison.
- Lavez-vous régulièrement les mains.
- Eviter de vous toucher le visage.
- Couvrez-vous la bouche et le nez quand vous toussiez ou éternuez.
- Si vous avez les symptômes, portez un masque chirurgical ou un cache-nez.

Conseil du ministère de la Santé

Faisons barrière



Inadmissible barbarie
Intolérable cruauté
L'horreur dans toute sa bestialité
Où va le Congo???

D'où naissent ces émotions et ces palpitations haineuses
Qui orchestre ces innombrables et sinistres projets ?
À qui profite cette spirale inouïe de violences
Qui sont ces monstres ?
De l'Est au Sud, en passant par l'Ouest et le Nord du Congo, la terre gorgée de sang d'innocentes victimes devient pourpre.
À bien d'endroits, à travers le pays, tapissé par les cendres de ses fils, elle est noirâtre.
Les maux de la mollesse et de l'indifférence ;
L'apathie et la léthargie

font le lit de la cruauté.
Par notre silence, ne sommes-nous pas tous des complices actifs ?
Peu nombreux sont ceux qui vaillamment à l'exemple du Prix Nobel Dr Mukwege font barrage contre la barbarie.
Faisons tous écho, agissons, agissons.
La nation est en danger.
L'unité du Congo est en péril.
Agissons, agissons



chacun à sa manière et selon ses moyens
Le cancer de la haine et de l'intolérance se métastase insidieusement de provinces en provinces.

A la mémoire de toutes victimes d'actes ignobles et pour l'unité du Congo faisons TOUS barrière !

JCE



STOP
CORONA
VIRUS RDC

- Respecter les règles d'hygiène, un geste d'amour envers son prochain
- Démontrons notre amour de la patrie

Source : ministère de la Santé



RDC : et si on apprenait à respecter les principes ?

Chaque fois qu'on parle des problèmes du Congo, les mêmes questions reviennent systématiquement : pourquoi ce pays, « scandale géologique » - doté par Dieu d'énormes et diverses richesses du sol et du sous-sol et, cerises sur le gâteau, d'une terre fertile, d'une pluviosité abondante et régulière, de climats chauds et froids propices à toutes sortes d'activités agricoles -, tourne-t-il en rond depuis soixante ans ? Pourquoi cet « enfant » divinement gâté peine-t-il, années suivant années, à se doter des budgets à la hauteur de ses potentialités et à se hisser au rang qui doit être le sien à l'échiquier africain et mondial ? Pourquoi ses dirigeants, des régimes successifs, commettent-ils continuellement les mêmes erreurs ?

Constatons : il y a vingt ans passés, Gaston Mutamba Lukusa écrivait dans son livre « Congo-Zaïre. La faillite d'un pays : déséquilibres macro-économiques et ajustement », Editions Cédaf/L'Harmattan, 1999 : « Pour sortir le pays de la crise, des réformes économiques et politiques furent tentés à plusieurs reprises mais n'ont pas eu tout le succès qu'on pouvait en escompter. Différentes mesures ont été prises par divers gouvernements qui se sont succédé depuis les années 1960 pour restaurer les équilibres macro-économiques, instaurer une gestion orthodoxe des finances publiques, contrôler les centres d'ordonnement des opérations du Trésor, rétablir le budget comme instrument privilégié de gestion des finances publiques, endiguer la fraude douanière et fiscale, réformer la justice, maîtriser les effectifs de la Fonction

publique et de l'Armée, restaurer les entreprises publiques, éradiquer la criminalisation de l'économie, réactiver l'intermédiation financière, réhabiliter les secteurs sociaux, régler le problème de la nationalité, organiser les élections à tous les niveaux : présidentielles, législatives, municipales. La cause fondamentale des échecs à mettre définitivement le pays sur la voie de l'ajustement est à rechercher dans la résistance de tous ceux à qui profitait finalement le système mis en place par le régime du président Mobutu. Il s'agit principalement des officiers généraux de l'Armée, de la classe politique et de quelques commerçants véreux. »

Deux décennies après la publication de ce texte, le Congo connaît les mêmes problèmes et se voit confronté au même banditisme économique et politique. Les dirigeants actuels ne font pas exception et reproduisent, par un curieux atavisme, les mêmes tares gestionnaires. Les faits révélés au procès de Vital Kamerhe - spectacle affligeant offert aux Congolais et à l'opinion internationale - l'ont bien prouvé.

Le non-respect des principes, établis en règles écrites ou acceptés comme conventions sociales non écrites, est la première cause de l'éternelle résurgence des mêmes fautes, des mêmes comportements négatifs de la part de la femme et de l'homme congolais à qui l'occasion est donnée d'assumer une charge publique. Le Congo est tristement aujourd'hui une société d'anti-valeurs où tous les principes (juridiques, politiques, économiques, moraux, ...) sont souvent bafoués, sans sanction judiciaire ou morale. Et c'est parce que

la société est profondément viciée et que l'impunité y est institutionnalisée que certaines personnes ont pris le « scandale Mimi » au Congo Central pour une banale et amusante saynète et ne sont dès lors pas offusquées que les acteurs de cet immoral spectacle - et bien qu'il ait fortement choqué l'opinion - continuent à diriger la province ; que des repris de justice, des criminels politiques et économiques, dont les noms sont tâchés d'indignités à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, soient renommés pour exercer des fonctions publiques ; qu'une personne déjà condamnée en première instance à vingt ans de prison - pâtissant déjà ainsi, malgré son pourvoi devant la Cour d'appel, d'une présomption de culpabilité - pour des faits et des comportements délictueux graves et quasi établis, ait droit à des marches (autorisées) de...soutien et à des visites médiatisées en son lieu de détention de la part de certaines hautes personnalités du pays ! Quel message envoie ces dernières à la jeunesse du pays qui voit des faits et des comportements infâmes être banalisés et leurs auteurs pas mis à l'index, mais qui, par contre, trouvent compassion et bienveillance auprès d'elles ?

La Constitution est le socle des valeurs et des principes communs acceptés par un peuple à un moment donné. Les violer perturbe le fonctionnement d'un pays, de ses institutions. Le non-respect, par les dirigeants, des principes de nos successives Constitutions - que d'aucuns prennent pour des chiffons de papier - freine l'essor du pays depuis soixante ans. Le 6 septembre 1960, juste deux mois après l'accession du Congo à l'indépendance,

le premier ministre Patrice Lumumba ouvrait le bal de violations des lois du pays en prenant la grave et folle décision de révoquer le président de la République - pouvoir qu'il n'avait pas et qu'aucun régime politique ne donne à un premier ministre -, réagissant impulsivement sur la décision prise par le chef de l'Etat, le soir de la veille, qui mettait fin à ses fonctions de chef de gouvernement, prérogative qu'il tenait, lui, de l'article 22 - limpidement stipulé en onze mots, pas plus : « Le président de la République nomme et révoque le premier ministre » - de la Loi fondamentale.

Le grand coup de canif dans le dos de celle-ci fut donné le 14 septembre par le colonel Mobutu qui, s'étant estimé en devoir de sauver la nation « en péril », neutralisa le président de la République et le premier ministre « en querelle » et installa « son » gouvernement, le « Collège des Commissaires généraux » composé en majorité de jeunes frais émoulus d'universités. Le militaire, devenu général, récidivera en 1965 en donnant un mortel coup de massue à la Constitution de Luluabourg adopté par référendum juste une année auparavant. Cette « table des lois », produit d'un consensus national péniblement obtenu après des années de sécessions et des guerres civiles, n'eut, comme la rose du poète, qu'une existence éphémère. Le régime du général Mobutu, qui finira maréchal, issu de ce coup d'Etat, se caractérisera par des dysfonctionnements qu'il résuma d'ailleurs lui-même, à la fin des années septante, dans un mémorable discours d'autocritique, en « dix fléaux » qui rongeaient

Suite en page 19



Suite de la page 18

la société zaïroise, mais lesquels ne furent en fait qu'une succession d'entorses à divers principes de bon fonctionnement du pays de la part de l'élite de l'époque. Son tombeur, Laurent-Désiré Kabila, ne fut pas, et c'est le moins qu'on puisse dire, un modèle de dirigeant respectueux des textes. Le pays n'a d'ailleurs pas eu de Constitution tout au long de sa présidence. Joseph Kabila prenait, lui, un malin plaisir non seulement à violer les lois, mais aussi à les modifier – à l'improviste et à la hussarde quand il le voulait – au gré de ses intérêts et de ses objectifs politiques. Les conséquences des prises de libertés avec les principes dans tous les domaines, de la part du père et du fils, ont été néfastes pour le pays : le Congo n'a jamais été autant pillé (par les nationaux et les étrangers), appauvri, endeuillé, désuni, désarticulé, affaibli et humilié depuis son indépendance que pendant leurs mandats. Ils auront négativement excellé en tout au point de faire apparaître aujourd'hui le maréchal Mobutu – l'histoire donnant, par comparaison des faits et des acteurs, ses tardifs verdicts – pour un enfant de chœur, un ange. La révolution « afdlienne » aura finalement accouché d'une grosse souris.

Aussitôt arrivé à la tête du pays, Félix Tshisekedi – qui fait, pourtant, en (bon ?) héritier de son père, de « l'Etat de droit » son credo politique – a carrément fait la nique à la Constitution. Voilà le président de la République, premier garant du respect de celle-ci, se départir de son statut constitutionnel pour se substituer au gouvernement, par son directeur de cabinet interposé, comme gestionnaire direct du pays.

RDC : et si on apprenait à respecter les principes ?

Ailleurs, il aurait aussitôt subi un impeachment. Pendant des mois, les lettres-oukazés du « dircab », dont les premiers mots étaient systématiquement les mêmes (« Sur ordre du président de la République... »), tinrent lieu de loi fondamentale et faisaient frémir de peur tous leurs destinataires qui exécutaient, sans protester, les directives qui les contenaient. Elles interdirent toutes initiatives au gouvernement, ordonnèrent des sorties importantes de fonds, firent octroyer des marchés publics en dehors de toute orthodoxie en la matière, ... Les alliés de la coalition n'ont étonnamment trouvé rien à redire ! Le pouvaient-ils quand ils n'ont pas agi différemment, quand ils ont commis les mêmes « forfaits » en d'autres temps et circonstances ?

Les récentes nominations – irrégulières, avouons-le – des hauts fonctionnaires de la magistrature et de l'armée par Félix Tshisekedi – qui empestent actuellement l'air politique du pays et qui font rompre la confiance au sein de la coalition gouvernementale – ont ôté tout crédit à la chanson tshisekediennes du « respect des textes », fondement d'un Etat de droit. Dans un régime parlementaire classique, la signature du chef de l'Etat – irresponsable vis-à-vis du parlement – est une « simple » formalité, la réalité du pouvoir revenant au gouvernement, donc au contresignataire de son ordonnance, en l'occurrence le premier ministre qui en répond devant la représentation nationale en cas de problème grave que pourrait engendrer l'acte du chef de l'Etat. Procéder à des nominations sans tenir compte des prescrits de la Constitution et sans, non plus, une nécessaire

concertation avec les alliés, majoritaires du reste au parlement, est une forfaiture punissable et, aussi, un dol politique, une incorrection vis-à-vis des partenaires au gouvernement.

Est-ce tout ceci le changement de la pratique politique promis aux Congolais ? A-t-il fallu trente-huit ans d'opposition pour finalement agir comme ceux que l'on a critiqués et combattus avec une particulière férocité ? Quel gâchis de temps, d'énergies et de vies humaines ! Après deux ans d'exercice du pouvoir, Félix Tshisekedi ne se démarque pas de ses prédécesseurs. Il leur prend par contre tous leurs travers : affairisme, enrichissement, culte de la personnalité, illégalités, favoritisme (avec des nominations « sentimentales », ethniques) au détriment des mérites et du principe de « proportionnalité régionale

» (ou « représentativité nationale » dont parle la Constitution) dans le recrutement pour l'accès aux fonctions publiques – un des moyens-ciments de l'unité nationale –, etc. La déception se lit sur les visages des Congolais – et en particulier de ceux de ses partisans (la base « udpsienne ») qui n'arrêtent de l'exprimer à haute voix et non sans violence. N'est-ce pas qu'on accède au pouvoir pour faire la différence, pour apporter du nouveau, pour faire mieux ? Pourra-t-on se particulariser positivement, marquer l'Histoire, en ne respectant pas les principes qui régissent le fonctionnement de tout Etat qui se veut démocratique, en bafouant les lois de son pays que l'on prétend vouloir en faire un véritable Etat de droit et dont on souhaite par ailleurs voir l'économie devenir prospère ?

Wina Lokondo

Arrêt sur image



D'autres que les membres de ta famille peuvent t'aider en toutes circonstances

Corée du Sud : des vaches coincées sur un toit après des inondations

Des dizaines de vaches se sont retrouvées coincées sur des toits après les inondations en Corée du Sud, contraignant les autorités à une périlleuse opération pour les secourir. Pris au piège de la montée des eaux provoquée ce week-end dans la localité rurale de Gurye (Sud) par des pluies torrentielles, les bovins ont réussi à se réfugier sur plusieurs bâtiments. Mais quand l'eau a reflué, les vaches n'avaient plus aucun moyen de redescendre seules.



Une grue pour les faire redescendre

« Les vaches ont nagé

quand le niveau de l'eau a monté et atteint le toit où elles sont demeurées

après la décrue », a déclaré un habitant à une chaîne télé. Les secouristes ont fait venir une grue pour faire descendre les bêtes les unes après les autres. La Corée du Sud est en proie à d'importantes inondations consécutives à des semaines de précipitations torrentielles. Au moins 31 personnes ont trouvé la mort depuis le début du mois dans ces inondations ou dans des glissements de terrain.



Pensée du jour

Le corbeau et l'aigle

Le seul oiseau qui ose picorer un aigle c'est le corbeau. Il est assis sur le dos et picore dans le cou de l'aigle. Cependant ce dernier ne répond pas et ne se bat pas avec l'envahisseur ; il ne dépense ni temps, ni énergie sur le corbeau. Il ouvre simplement ses ailes et commence à monter plus haut dans les cieux. Plus le vol est haut, plus il est difficile pour le corbeau de respirer et il tombe par manque d'air et d'énergie.

Plus vous êtes proche de l'objectif plus les obstacles se présenteront. Les critiques seront plus acerbes et les calomnies plus intenses, À vous d'élever le niveau pour voir les obstacles tomber d'eux-mêmes. Élevez le niveau, soyez des Aigles ! Pensée de personne : faites seulement l'usage convenu

Foi de B.M.

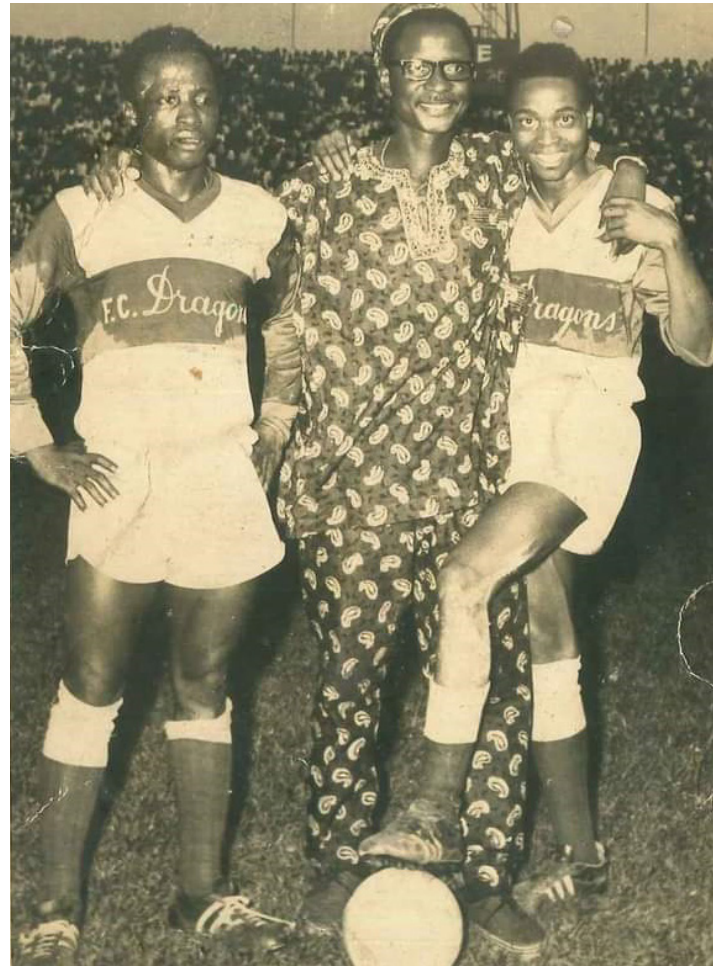


Saio Mokili et Pépé Mvukani : le roi et le prince

L'un, petit gabarit, dribbleur patenté doté des feintes déroutantes, bien soudé à qui les défenseurs avaient du mal à arracher le ballon, dont un des atouts était son centre de gravité très bas, Saio Mokili. Et l'autre, frêle silhouette mais efficace dans la détente avec une tête d'or, véloce dans ses jambes, c'est Pépé Mvukani. Deux perles formant la paire qui a fait le bonheur de FC Dragons et de ses supporters dans les années 70. Ce duo a procuré des sensations de joie à l'ensemble des sportifs congolais au sein de l'équipe nationale, les Léopards vainqueurs en 1968 de la Coupe d'Afrique des nations à Addis-Abeba. Le roi Saio et le prince Mvukani

faisaient partie de ceux que le chef de l'État Joseph Désiré Mobutu a décorés, en reconnaissance des hauts faits marqués dans l'histoire du pays sur l'échiquier footballistique. Avec Saio Mokili et Pépé Mvukani, Dragons a dicté sa loi sur Daring des années durant jusqu'à l'avènement d'un certain Emmanuel Kakoko, tout jeune de 18 ans venu casser cette hégémonie. Ce tandem avait pour coéquipiers Mwila Misisa, Pembele Ngunza, Matumona, Mafwala Magie, Donat Mosambo, Lukumina Baromètre, Atunga, Nsangu Carol, Mbabu Zumbel, Durango, Mbabu Tison, Masengo Eusebio... Deux perles que les sportifs admiraient : ils avaient le chic d'être meilleurs, l'un ailier droit

avec tendance de faire le 10 et l'autre au couloir malheureusement qu'un seul match, le premier,



Saio Mokili et Pépé Mvukani entourant le président du club Makambu Joseph (Majos).



Pépé Mvukani décoré par le président Mobutu

gauche et même 9, tête d'or. Belle épopée du football congolais qu'on leur doit.

Débarqué de l'avion...

Saio Mokili fut le premier joueur congolais à être décoré personnellement par le président Mobutu, pour avoir qualifié les Léopards à la coupe d'Afrique des nations 1968, lors d'un match capital pour la qualification, en marquant le but de la victoire.

Et, en phase finale en Ethiopie, il ne jouera

perdu contre le Ghana par 2-1, suspendu pour le reste de la compétition pour avoir botté exprès le postérieur de l'arbitre ivoirien Boua, qui fera rejouer deux fois le pénalty par le Ghanéen d'Osei Kofi, captés par Robert Kazadi. Sa première tentative d'une carrière professionnelle se heurtera fermement à l'opposition des autorités sportives de l'époque : il se fera même débarquer de l'avion une fois.

Suite en page 23

Ligue des Champions : 8 prétendants, 6 novices et une coupe aux grandes oreilles à soulever

Ce mercredi, les quarts de finale de cette édition 2020 décidément pas comme les autres débutent par Atalanta-PSG (21h). Parmi les huit prétendants à la victoire finale, six n'ont jamais soulevé la Coupe aux grandes oreilles. Décryptage du tableau du Final 8.

Atalanta Bergame, le séduisant outsider

Le parcours : L'Atalanta Bergame est une équipe rescapée. Si on ne les attendait pas à pareille fête, c'est aussi parce qu'au soir de la 3e journée de la phase de poules, les Italiens présentaient un bilan digne de leur statut de novice : 0 points pour trois défaites. Mais à la faveur d'un sprint face au Shakhtar Donetsk et du Dinamo Zagreb, les Italiens ont réussi à s'inviter dans la phase éliminatoire. La suite ? Une démonstration de jeu, de force face à Valence pour l'un des derniers matches pré-Covid (4-1, 3-4).

Paris Saint-Germain, enfin à sa place parmi les grands

Quart de finale face à l'Atalanta, mercredi 12 août (21h)

Le parcours : Placé dans le même groupe que le Real Madrid, le Paris Saint-Germain a une nouvelle fois réalisé une face de poule digne d'un prétendant à la victoire finale en C1. Six matches, cinq victoires et seulement un petit nul sur la pelouse de Bernabeu lors de l'avant



dernière journée de poule (2-2). En huitième de finale, les hommes de Thomas Tuchel se sont tout d'abord fait peur au match aller en perdant 2-1 en Allemagne. Mais c'est bien au Parc des Princes, dans une ambiance particulière liée au huis clos imposé par les mesures sanitaires, que les coéquipiers de Neymar ont montré à tous qu'ils avaient (enfin) passé un palier. Tout en maîtrise ils ont remporté le retour 2-0 pour rejoindre les quarts de finale pour la première fois depuis 4 ans.

Leipzig

Quart de finale face à l'Atlético, jeudi 13 août (21h)

Le parcours : Dans le groupe F, Leipzig faisait office de grand favori aux côtés de l'Olympique Lyonnais, du Zenit et de Benfica. Les Autrichiens n'ont pas failli avec trois victoires, deux nuls et seulement une défaite en poules. Mais c'est surtout lors des 8es de finale, contre Tottenham, finaliste la saison passée,

qu'ils se sont révélés (1-0, 3-0). Leipzig n'a aucune expérience à ce niveau-là de la compétition, mais c'est justement ce qui lui permet de jouer sans complexe. Nagelsmann, 33 ans, a réussi, avec une équipe plutôt jeune, à imposer un style de jeu rapide, qui a mis une claque à Mourinho.

Atlético Madrid, un Final 8 sur mesure

Quart de finale face à Leipzig, jeudi 13 août (21h)

Le parcours : Le parcours de l'Atlético aura été quelque peu en dents de scie dans cette Ligue des champions. Des débuts remarquables en phase de poule avant un petit trou d'air et deux défaites face au Bayer Leverkusen et la Juventus Turin. Les Colchoneros terminent finalement deuxième du groupe D derrière la Vieille Dame après leur victoire à domicile contre le Lokomotiv lors de la dernière journée. Et c'est en huitième que l'Atlético a créé la grosse surprise de cette compétition. Les Madrilènes ont sorti le

tenant du titre Liverpool au terme d'une seconde manche incroyable. A Anfield, et dans l'un des derniers matches disputés avant l'arrêt des compétitions, l'Atlético avait sorti son habit de lumière pour s'imposer après prolongation 2-3.

FC Barcelone, le candidat sans programme

Quart de finale face au Bayern, vendredi 14 août (21h)

Le parcours : Il n'était pas si simple, mais le Barça l'a très bien négocié et reste invaincu dans la compétition au moment d'aborder les quarts de finale. C'est d'autant plus remarquable que la formation catalane était tombée dans le groupe le plus relevé avec le Borussia Dortmund et l'Inter Milan. Elle en est sortie en tête. Guère souveraine dans le jeu, l'équipe de Quique Setién avait quand même ramené un nul de Naples en 8e de finale aller (1-1) avant de confirmer au

Suite en page 23

Saio Mokili et Pépé Mvukani : le roi et le prince

Suite de la page 21

Ce n'est que vers 1971, après sa suspension de l'équipe nationale pour de raisons extra-sportives, qu'il va s'exiler pour suivre une formation d'entraîneur. Avec succès. De retour au pays vers 1975, il tentera un comeback dans son club du cœur devenu dans la foulée AS Bilima entraîné par son ancien coéquipier de la belle époque, Pierre Kalala, mais ce fut un flop! En 1978, il reviendra à la charge pour finalement prendre en main Bilima, qu'il va amener en finale de la coupe d'Afrique des clubs, malheureusement perdue en 1980. C'est lui qui a lancé le joueur Muntubile Santos dans



Saio Mokili aux couleurs nationales

le grand bain. Né le 6 (actuel Kisangani), de son juin 1945 à Stanleyville prénom Ernest, Mokili

Saio qui vit aujourd'hui en Occident, en France, a tenté vers la moitié des années 90, d'entraîner les Léopards, avant de prendre ses distances vis-à-vis des autorités de notre football.

Philippe Mvukani : épilogue malheureuse

Triste fin pour cette "tête d'or" qu'un violent contact de son pied gauche avec un défenseur de V.Club l'a éloigné des terrains 3 mois durant qui a finalement précipité sa fin de carrière en 1970. Il était à Saio Mokili, ce qu'ont été Kembo à Kibonge dans V.Club et Kakoko à Kidumu dans Daring (Imana)...

Bona MASANU

Ligue des Champions : 8 prétendants, 6 novices et une coupe aux grandes oreilles à soulever

Suite de la page 22

retour avec un succès au Camp Nou (3-1) décroché grâce à un grand Lionel Messi.

Bayern Munich, l'imposant épouvantail

Quart de finale face au Barça, vendredi 14 août (21h)

Le parcours : Huit matches, huit victoires, 31 buts inscrits, dont 7 passés à Tottenham, 6 à l'Etoile Rouge, et 4 à Chelsea, pas plus tard que samedi : le Bayern a signé un véritable carton plein depuis le début de la Ligue des champions et la pause du Covid ne l'a pas empêché de poursuivre sa marche impériale. Jamais inquiété, le club

bavarois a expédié la phase de poules comme une simple formalité avant d'éparpiller Chelsea façon puzzle avec une facilité déconcertante.

Manchester City, l'autre favori

Quart de finale face à l'OL, samedi 15 août (21h)

Le parcours : Manchester City a longtemps été impressionnant en phase de poule, dans un groupe certes largement à sa portée. Après trois journées et après avoir dominé tous ses adversaires (Chakhtior, Zagreb et l'Atalanta), les Citizens avaient déjà inscrit 10 buts pour un seul encaissé. Si la phase retour a été

moins brillante (2 nuls et une victoire) City a terminé tranquillement en tête de son groupe avant de s'offrir la peau du Real Madrid de Zinedine Zidane en huitième. Dominant la double confrontation face aux Madrilènes (1-2, 2-1), Manchester City a rappelé à tout le monde qu'il allait falloir compter sur lui à Lisbonne.

Olympique Lyonnais, l'invité surprise qui n'aura rien à perdre

Quart de finale face à Manchester City, samedi 15 août (21h)

Le parcours : Dans un groupe homogène où aucun cadreur du vieux continent n'était présent (Leipzig, Benfica et le

Zénit), l'OL a réalisé une phase de poule solide mais loin d'être convaincante. C'est la double confrontation face à Leipzig, pourtant premier du groupe (une victoire et un nul), qui a permis aux Lyonnais de voir les huitièmes de finale. Si face à la Juventus on ne donnait pas cher de la peau des hommes de Rudi Garcia, les Lyonnais ont fait preuve de courage et de résilience pour arracher, à Turin, leur qualification après leur belle victoire 1-0 du match aller. Loin d'être l'équipe la plus forte de ce Final 8, l'OL aura d'autres arguments à faire valoir du côté de Lisbonne.



Des maisons moins chères, rapides et solide
Plus d'infos sur

www.ndaku.cd

CATEGORIE A



MAISON A VENDRE
50m² : 30.000\$
2 Chambres...

CATEGORIE B



MAISON A VENDRE
100m² : 50.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE C



MAISON A VENDRE
120m² : 60.000\$
3 Chambres...

CATEGORIE D



MAISON A VENDRE
150m² : 80.000\$
4 Chambres...

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur le Président de la République et en partenariat avec le gouvernement Provincial de Kinshasa, Hapi Congo Sarl va construire 240.000 maisons modernes dans le projet "To tonga Kinshasa"